

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira le **Vendredi 30 juin 2017 à 19 heures** au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes :

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du secrétaire,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 4 avril 2017,
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :
  1. Elections sénatoriales / Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants
  2. Accueils collectifs de mineurs et garderies périscolaires année 2017-2018 / Organisation générale
  3. Service civique / Mise en place du dispositif
  4. Personnel communal / Modification du tableau des effectifs
  5. Réseau Communautaire des Médiathèques (RCM) / Validation de la charte éditoriale et de la charte informatique
  6. Spectacle vivant / Modification de la grille tarifaire de billetterie
  7. Extension de la vidéo-protection / Demande de subvention
  8. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) / Actualisation des tarifs
  9. Dérogation au repos dominical / Avis
  10. Concession d'aménagement de la Résidence de l'Europe / Avis sur le compte-rendu d'activités de la SEM Territoires 62
  11. Demande de remise gracieuse
  12. Informations
- Questions diverses

NOYELLES-GODAULT le 21 juin 2017

